

Le Groupe Casino annonce un projet de renforcement de sa liquidité et de sa structure financière

Paris, le 22 octobre 2019,

Afin de renforcer sa liquidité et sa structure financière, le Groupe Casino négocie actuellement l'extension de l'intégralité de ses lignes confirmées en France et annonce par ailleurs son intention de lever des nouveaux financements, pour un montant cible de 1,5Md€, afin de refinancer une partie de sa dette existante.

Le Groupe travaille actuellement avec les banques présentes dans ses lignes de crédit confirmées (syndiquées et bilatérales) à la mise en place d'une nouvelle ligne syndiquée de maturité octobre 2023 et d'un montant d'environ 2,0Md€. Le Groupe a déjà reçu de 14 banques françaises et internationales des engagements pour un montant supérieur à 1,6Md€, soumis à la finalisation de la documentation et aux conditions habituelles.

En parallèle, le Groupe prévoit de mettre en place de nouveaux financements pour un montant cible de 1,5Md€, via la souscription d'un prêt à terme (*Term Loan B*) et un autre instrument de dette sécurisée, tous deux de maturité janvier 2024. Le montant levé refinancera une partie de la dette existante du Groupe. Casino a notamment l'intention de lancer prochainement une offre de rachat sur les obligations de maturité 2020, 2021 et 2022.

Dans le cadre de ces opérations, le Groupe octroierait des sûretés sur ses principaux actifs :

- Les banques de la nouvelle ligne syndiquée et les investisseurs du prêt à terme bénéficieront de sûretés sur les titres des principales filiales opérationnelles en France, de Casino Finance et des holdings françaises détenant les participations du Groupe en Amérique Latine ;
- Les investisseurs de l'autre instrument de dette sécurisée bénéficieront de sûretés sur les titres d'Immobilière Groupe Casino, qui détient 1,0Md€ d'actifs immobiliers en France.

La documentation de la nouvelle ligne syndiquée, du prêt à terme et de l'autre instrument de dette sécurisée contiendront par ailleurs des clauses de *covenants* liées à la distribution de dividendes par Casino. Au-delà d'une enveloppe qui permettra le paiement d'un dividende ordinaire¹, la documentation autorisera des distributions supplémentaires si et seulement si Casino respecte un certain ratio de dette / EBITDA. Ce ratio sera calculé au périmètre France (incluant le E-commerce), sur une base dette brute moins produits de cession alloués au désendettement et devra être inférieur à 3.5x post paiement du dividende. Au 30 juin 2019, ce ratio était de 6.4x.

La participation des banques dans la nouvelle ligne syndiquée est conditionnée à la levée, d'ici mai 2020, d'au moins 1Md€, via les opérations de financement décrites ci-dessus et/ou via des produits liés à des cessions qui n'ont pas encore été signées.

Les deux volets de ce projet permettront au Groupe d'améliorer significativement sa liquidité et d'accroître la maturité moyenne de sa dette en France. Ce renforcement de la structure financière permettra au Groupe de se concentrer pleinement sur l'atteinte de ses objectifs opérationnels, financiers et stratégiques ainsi que sur l'exécution de son plan de cession d'actifs. Le Groupe confirme qu'il vise d'atteindre une dette nette en France à fin 2020 inférieure à 1,5Md€ et de la maintenir durablement sous ce niveau.

¹ Cette enveloppe sera calculée comme 50% du résultat net normalisé part du Groupe, incluant la contribution des activités abandonnées, au périmètre France cumulé sur la période, avec un minimum de 100M€ distribuable chaque année à partir de 2021 plus une enveloppe de 100M€ utilisable en une ou plusieurs fois pendant la durée de vie des instruments.

CONTACTS ANALYSTES ET INVESTISSEURS

Régine GAGGIOLI – Tél : +33 (0)1 53 65 64 17
rgaggioli@groupe-casino.fr

ou

+33 (0)1 53 65 24 17
IR_Casino@groupe-casino.fr

CONTACTS PRESSE

Groupe Casino – Direction de la Communication

Stéphanie ABADIE - sabadie@groupe-casino.fr - +33 (0)6 26 27 37 05

ou

+33(0)1 53 65 24 78 - directiondelacommunication@groupe-casino.fr

Agence IMAGE 7

Karine ALLOUIS – Tel : +33(0)1 53 70 74 84 - kallouis@image7.fr
Grégoire LUCAS - gregoire.lucas@image7.fr

Ce communiqué de presse constitue une divulgation publique d'informations privilégiées au titre du règlement (UE) n° 596/2014 du 16 avril 2014 et du règlement d'exécution (UE) n° 2016/1055 du 10 juin 2016.

Déclarations prospectives

Ce communiqué de presse peut contenir des déclarations prospectives. Ces déclarations prospectives peuvent être identifiées à l'aide de la terminologie prospective, notamment les termes «croire», «s'attendre à», «anticiper», «peut», «présument», «planifier», «avoir l'intention de», «sera», «devrait», «estimer», «risque» et/ou, dans chaque cas, leur variation négative, ou d'autres variantes ou terminologie comparable. Ces déclarations prospectives comprennent tout sujet qui ne porte pas sur des faits historiques et incluent des déclarations relatives aux intentions, aux convictions ou aux attentes actuelles de la Société ou de l'un des membres de son groupe, notamment en ce qui concerne les résultats d'exploitation, la situation financière, les liquidités, les perspectives, la croissance et les stratégies de la Société ou de l'un des membres de son groupe et les industries dans lesquelles ils exercent une activité. De par leur nature, les déclarations prospectives impliquent des risques et des incertitudes car elles concernent des événements et dépendent de circonstances susceptibles de survenir ou non à l'avenir. Les lecteurs sont avertis que les déclarations prospectives ne constituent pas une garantie de la performance future et que les résultats d'exploitation, la situation financière et les liquidités de la Société ou de l'un des membres de son groupe, ainsi que le développement des secteurs dans lesquels ils exercent leurs activités, peuvent différer considérablement de ceux du Groupe ou de ceux sous-entendus par les déclarations prospectives figurant dans ce communiqué de presse. En outre, même si les résultats d'exploitation, la situation financière et les liquidités de la Société ou de tout membre de son groupe et le développement des secteurs dans lesquels ils exercent des activités sont conformes aux déclarations prospectives contenues dans ce communiqué de presse, ces résultats ou ces évolutions peuvent ne pas être indicatifs des résultats ou de l'évolution des périodes ultérieures.

Les déclarations prospectives et les informations contenues dans cette annonce sont faites à la date des présentes et la Société n'assume aucune obligation de mettre à jour publiquement ou de réviser toute déclaration ou information prospective, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou de toute autre manière, sauf si requis par la loi.